

A Rénov 972 S.A.S.U.

Au capital de 200,00 Euros

Siège social :

La Démarche – Rue des Maraîchers

97 233 SCHOELCHER

PROCES VERBAL N° 1 NOMINATION DU PRÉSIDENT

Le 02/02/2026, le soussigné :

Monsieur QUIMBERT Armand, Maxime, né le 18/11/1971 à Fort-de-France (97), de nationalité française et demeurant La Démarche, Rue des Maraîchers, 97 233 Schoelcher, a pris les décisions suivantes :

- NOMINATION & RÉMUNÉRATION DE LA PRÉSIDENTENCE
- POUVOIR POUR EFFECTUER LES FORMALITÉS.

RÉSOLUTION NUMERO 1

Nomination aux fonctions de Président telles que définies par la loi et les statuts de la société, à compter de ce jour et pour une durée indéterminée :

Monsieur QUIMBERT Armand, Maxime

Né le 18/11/1971 à Fort-de-France (97)

De nationalité française

Demeurant La Démarche, Rue des Maraîchers, 97 233 Schoelcher

Celui-ci déclare accepter ces fonctions et déclare ne tomber sous le coup d'aucune incompatibilité, interdiction ou déchéance prévue par la loi.

L'associé unique décide qu'aucune rémunération ne sera versée pour le mandat de Président.

Toute modification relative aux conditions de rémunération versée au titre du mandat social, doit résulter d'une décision de l'associé unique et doit être constatée par un procès-verbal.

RÉSOLUTION NUMERO 2

Tous pouvoirs sont donnés au porteur d'un original ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer l'ensemble des formalités légales relatives à la constitution de la société.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal en trois (3) exemplaires originaux.

Fait à : Schoelcher

Le 02/02/2026

Signature précédée de la mention « Bon pour acceptation des fonctions attribuées »

Bon pour acceptation des fonctions attribuées